

Synthèse du webinaire Réseau Rural National, Partenariat Européen pour l'Innovation et Projet RURALIZATION

Innovier pour le renouvellement des générations agricoles en France et en Europe : exemples territoriaux et multi-partenariaux

25 Février 2021 – 10h à 12h30

Le 25 février 2021, le Réseau Rural, le Partenariat européen pour l'innovation (PEI AGRI) et le projet RURALIZATION ont présenté le webinaire « Innovier pour le renouvellement des générations agricoles en France et en Europe ». Avec 9 intervenants et 188 participants issus d'horizons divers – collectivités territoriales, services de l'État, réseaux ruraux régionaux, organisations agricoles, associations, chercheurs – ce webinaire a été un temps fort d'échange entre acteurs du développement rural sur les solutions territoriales et multi-partenariales pour favoriser l'installation de nouveaux entrants en agriculture et, par ce biais, la revitalisation des zones rurales. Cette synthèse reprends l'essentiel des présentations de la séquence plénière, ainsi que les grandes leçons des ateliers.

Plus d'informations ainsi que les présentations et la vidéo de la plénière sont disponibles sur [le site du réseau rural](#).

Table des matières

<i>Introduction - Pascale Riccoboni chargée de mission Partenariat Européen pour l'innovation (PEI – RRN – MAA)</i>	2
<i>Enjeux européens et instruments de soutien - Alexia Rouby, chargée des programmes de recherche (DG Agri de la Commission européenne)</i>	2
<i>Innovations foncières en faveur de l'agroécologie - William Loveluck, chargé de recherche projet RURALIZATION (Terre de Liens)</i>	4
<i>Projet NEWBIE et innovations pour le renouvellement des générations - Nils Maurice Animateur Réseau et projet NEWBIE – RENETA</i>	6
<i>Exemple territorial et multi-partenarial pour l'installation agricole en région Centre-Val de Loire - Sandrine Clément – Directrice Agriculture et forêt au Conseil régional Centre-Val de Loire</i>	8
<i>Atelier 1 : Transfert, répliquabilité, essaimage des innovations pour le renouvellement des générations : à quelles conditions ?</i>	10
<i>Atelier 2 : Démarches multi-acteurs territoriales : comment et pourquoi travailler à plusieurs pour le renouvellement des générations ?</i>	10

* Les opinions exprimées dans ce document reflètent uniquement le point de vue des auteurs. La Commission européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'il contient.

Introduction - *Pascale Riccoboni chargée de mission Partenariat Européen pour l'innovation (PEI – RRN – MAA)*

Ce huitième webinaire du Réseau Rural aborde une thématique clé du Fond européen agricole pour le développement rural (FEADER). C'est aussi le premier d'une série organisée par le Réseau rural et Partenariat européen pour l'innovation (PEI) qui visera à croiser les enjeux territoriaux avec des travaux de projets multi-acteurs français et européens. C'est un partenariat avec le projet RURALIZATION qui a donné lieu à ce premier épisode. RURALIZATION est un projet européen de recherche (Horizon 2020) qui travaille sur le potentiel de revitalisation des espaces ruraux, notamment les enjeux d'accueil de nouvelles populations et d'accès au foncier agricole.

Le PEI agri en quelques mots. Déployé dans le cadre du deuxième pilier de la PAC (FEADER) et par les programmes de recherche (Horizon 2020), le PEI vise à soutenir des projets multi-acteurs pour identifier des innovations, connaissances en réponse à des besoins concrets des acteurs du terrain. Il existe presque 295 groupes opérationnels du PEI en France et 280 projets européens.

Le renouvellement des générations, un enjeu majeur. Le renouvellement des générations est un objectif spécifique de la prochaine PAC. En France, la situation est moins préoccupante que dans d'autres Etats Membres mais le défi est de taille : l'âge moyen des actifs agricoles est de 52 ans (soit 12 ans de plus que la moyenne dans les autres secteurs d'activité), 44% des exploitants auront l'âge de partir à la retraite en 2026. Depuis les années 2000 les installations stagnent et 3 exploitations sur 10 ne sont pas remplacées. Il existe néanmoins des disparités régionales et entre filières.

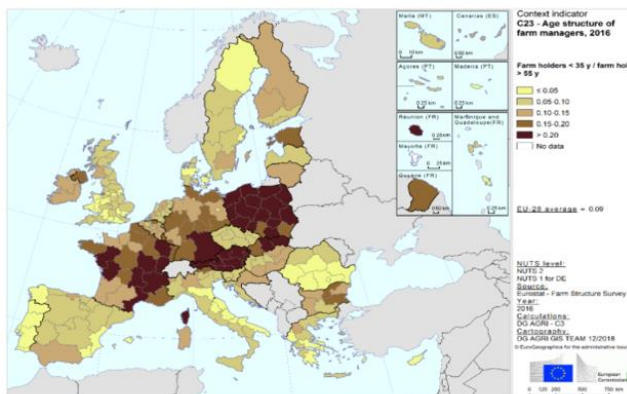
Qui sont les nouveaux installés ? L'agriculture est encore le vivier principal de nouveaux installés, les fils et filles d'agriculteurs, issus du milieu agricole, représentant la majorité. Toutefois, les installations hors du cadre familial progressent, dont un part de non issus du milieu agricole (NIMA), qui portent souvent des projets d'installation en culture biologique et en agroécologie. La surface moyenne d'installation est de 35 hectares (25 hectares pour les plus de 40 ans). Le prix du foncier augmente, même s'il reste en France inférieur à de nombreux Etats Membres voisins (trois fois inférieur à l'Allemagne par exemple). Concernant les dispositifs d'aide : ils sont de toutes nature, certains relèvent de la PAC mais il existe aussi des dispositifs nationaux et régionaux. Bien sûr, l'enseignement agricole joue un rôle majeur, ainsi que la politique foncière (cf. [analyse atouts, faiblesses, opportunités, menaces du plan national stratégique PAC](#)). Enfin, il y a un environnement et des démarches innovantes qui accompagnent les installations comme nous allons le voir avec Terre de Liens, RENETA, et les projets PEI).

Enjeux européens et instruments de soutien - *Alexia Rouby, chargée des programmes de recherche (DG Agri de la Commission européenne)*

Durabilité et résilience : vers une transition verte et inclusive. Le renouvellement générationnel s'inscrit dans un contexte où, au niveau européen, nous avons des enjeux de transition verte et inclusive. La Commission européenne a adopté le *Pacte vert pour l'Europe*, une stratégie de développement qui vise la neutralité climatique du continent à l'horizon 2050. Le Pacte vert a décliné dans la stratégie de la [Ferme à la table](#) et la stratégie [Biodiversité](#) les éléments qui concernent le secteur agricole, en mettant l'accent sur la durabilité et la résilience alimentaire, qui doit se faire à l'aide du renouvellement des générations agricoles. Néanmoins, pour favoriser l'installation de nouvelles générations, il y a aussi des enjeux forts autour de l'attractivité des zones rurales. La question de la place de ces zones dans notre société et de leur rôle à l'avenir fera l'objet d'une communication

de la Commission en juin 2021, avec la publication de la *Vision à long terme pour les zones rurales* ([actuellement en cours d'élaboration](#)).

Contexte et enjeux européens. Il faut donc combiner les enjeux pour la sécurité alimentaire, la transition et le dynamisme des territoires. Or la tendance est négative : pour un agriculteur de moins de 35 ans, six ont plus de 65 ans et la proportion de jeunes agriculteurs diminue. Le vieillissement est un phénomène général en Europe mais particulièrement préoccupant dans le secteur agricole. Il existe des contrastes entre les pays (cf. carte). La France est dans une situation un peu plus favorable que dans les autres pays mais cela ne veut pas dire que ce n'est pas un enjeu majeur.



Ratio <35ans/>55ans
+ foncé: meilleur équilibre démographique

Par ailleurs, les nouvelles générations d'agriculteurs sont plus spécialisées (cultures arables et élevage) et les exploitations sont plus grandes, ce qui va dans le sens de réaliser des économies d'échelle, d'adopter de nouvelles technologies. Dans ce contexte, toutefois, les nouveaux entrants tendent à avoir un profil plus diversifié dans leurs choix de production et plus orientés vers les formes de production bénéfiques à l'environnement, d'où le lien entre l'installation de ces personnes et la question de la transition des territoires.

Les jeunes agriculteurs font face à de multiples enjeux (cf. [briefing](#) sur l'objectif « renouvellement des génération » de la PAC) :

- Revenus plus faibles
- Difficultés d'accès à la terre (terres indisponibles ou dégradées, prix du foncier élevés, compétition avec les agriculteurs installés et avec d'autres usages)
- Difficultés d'accès au capital (avec le refus des prêts et/ou la difficulté à les rembourser, des taux d'intérêt élevés dans certains pays)
- Accès à la connaissance et à la formation (encore 62% des jeunes agriculteurs n'ont qu'une expérience pratique et 20% ont une formation agricole)
- Accès au travail et à la main d'œuvre.

Nouveaux entrants en agriculture. Un focus groupe du PEI sur la question des nouveaux entrants a eu lieu en 2015-2016 et a impulsé plusieurs projets Horizon 2020 : NEWBIE, RURALIZATION, POLIRURAL. Ce groupe a conclu que les nouveaux entrants en agriculture ont des profils différents et sont source d'innovation (nouveaux modèles économiques, façons de produire, compétences, réseaux). Toutefois ils ont des besoins spécifiques (capital, connaissances, réseaux locaux). Leurs motivations sont aussi différentes (choix d'un style de vie, tendance à l'implication locale, de vrais projets entrepreneuriaux, aspirations environnementales et sociales).

Quels besoins de soutien ? La consultation publique sur la PAC nous indique qu'il y a besoin d'un paquet de mesures complémentaires, et d'un ciblage sur les besoins locaux en fonction des problématiques régionales. Dans la future PAC, il y a une vraie reconnaissance de ce sujet, le renouvellement générationnel devenant l'un des 9 objectifs de la prochaine programmation. Cela permettra d'être plus flexible dans la façon de soutenir le renouvellement générationnel, dans le cadre du nouveau système de gestion qui se veut plus souple et qui permet un meilleur ciblage des réalités locales. Il y a aussi une enveloppe dédiée pour le soutien au revenu complémentaire (1^{er} pilier) et pour l'aide à l'installation (2^e pilier).

Par ailleurs :

- le PEI-AGRI est renforcé pour favoriser la coopération, soutenir l'innovation, et améliorer les systèmes d'information et de connaissances agricoles.
- Les approches territoriales et participatives sont mises en avant dans la nouvelle programmation Horizon Europe (remplaçant Horizon 2020), avec la continuation de l'approche multi-acteurs et de nouvelles activités de recherche territorialisées à travers des laboratoires vivants sur des thématiques comme l'agroécologie et la santé de sols.

Questions-Réponse avec Alexia Rouby

- **Concernant la pyramide des âges et les caractéristiques des nouveaux entrants dans le milieu agricole : s'ils sont en reconversion de plus en plus tard et s'installent tardivement, n'est-ce pas là une forme de vieillissement structurel ?**

C'est un commentaire plus qu'une question, mais c'est en effet un aspect que l'on doit articuler avec la thématique du renouvellement des générations. Nous voulons de nouvelles personnes dans l'agriculture mais aussi des jeunes (qu'ils viennent du cadre familial ou non). Ainsi, il y a un soutien privilégié aux jeunes dans l'UE au vu de la pyramide des âges préoccupante.

Par ailleurs, on peut tout de même nuancer les statistiques : les chefs d'exploitation tendent à vieillir et rester longtemps sur la ferme avec ce statut (comptabilisé dans les statistiques), mais en réalité l'exploitation peut héberger des jeunes qui font la plupart du travail agricole sans avoir le statut de chef d'exploitation.

- **La PAC est-elle une cause structurelle de ce paysage agricole européen spécialisé ?**

C'est une question large, je ne suis pas la plus qualifiée pour répondre. Le marché, les tendances poussent à cette évolution depuis des décennies. Les approches territoriales, là ont beaucoup à apporter : innovations sociales, soutien aux consommateurs, différentes approches de la transformation/industrie et le commerce qui demandent ces produits standardisés.

Innovations foncières en faveur de l'agroécologie - William Loveluck, chargé de recherche projet RURALIZATION (Terre de Liens)

Le projet RURALIZATION. Il s'agit un projet de 4 ans, réunissant 18 partenaires (consortium mixte de praticiens et chercheurs). Son objectif est de produire de la connaissance et renseigner les politiques sur les vecteurs de revitalisation des espaces ruraux, notamment l'installation-transmission de fermes et l'accès à la terre. Plus d'information sur le [site du projet](#).

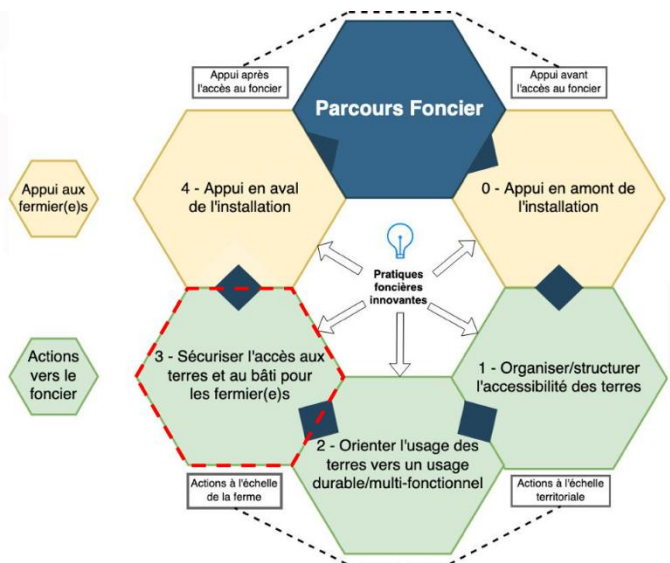
Combinaison d'enjeux auxquels les innovations foncières apportent des réponses. Nous avons dans le cadre du projet réalisé un recensement de 64 pratiques foncières innovantes à l'échelle de 14 pays européens. Ces initiatives travaillent sur l'accès au foncier en faveur de l'agroécologie. Ce peuvent être des initiatives très locales ou, au contraire, des innovations qui concernent parfois un grand nombre de structures. **Elles émergent pour répondre** à diverses problématiques, par exemple :

- concentration du foncier et marchés fermés
- déconnexion croissante entre prix des terres et rentabilité de l'agriculture
- difficulté de transmission des fermes (d'un point de vue économique mais aussi pour des raisons socio-culturelle)
- insécurité foncière (baux peu sécurisés)
- la difficulté de soutenir des systèmes agricoles ne reposant pas sur l'extension foncière de la ferme.

Il existe aussi des enjeux relatifs aux profils des NIMA qui ont souvent un bagage technique agricole moins important, moins de patrimoine foncier ou financier, et sont moins insérés dans les réseaux locaux. Ils n'ont pas que des handicaps, ainsi que rappelé par Alexia Rouby (réseaux exogènes, aspirations à travailler sur les aspects environnementaux, etc.).

Catégorisation des pratiques : le « parcours foncier ». Notre étude a permis de regrouper les modalités d'actions de ces initiatives. Nous remarquons qu'elles essaient toutes de prendre en charge, de façon distincte selon les contextes, des actions qui se situent en amont, pendant et en aval de l'installation (cf. schéma : l'accès au foncier dépend aussi de la capacité à y accéder, de l'organisation du marché, de la viabilité de cet accès sur le long terme...).

- En amont les innovations essaient notamment d'appuyer la formation et le test d'activité et de renforcer l'intégration dans le tissu local ;
- elles orientent l'accessibilité des terres en travaillant sur la préservation des terres agricoles, les documents d'urbanismes, en appuyant aussi la transmission des terres ou en répertoriant des opportunités foncières ;
- elles essaient d'orienter les terres vers un usage durable/multi-fonctionnel en conditionnant l'accès à la terre au respect de certaines pratiques, en priorisant certains usages ou usagers ;
- elles sécurisent l'accès, avec par exemple : l'accès à des terres publiques, des acquisitions collectives, des baux sécurisés, un travail sur le portage foncier ;
- en aval, elles travaillent à viabiliser les petites structures (et à contrer le besoin d'expansion des fermes ou les dynamiques de concentration) par : l'appui à la commercialisation, diversification, formation au long-cours...



Ces initiatives parfois agissent sur un seul bloc, parfois essaient de prendre en charge tout le parcours ou de développer des partenariats d'avoir des actions cohérentes sur tous les aspects du parcours.

Focus sur 2 initiatives dans le bloc « sécurisation de l'accès au foncier et au bâti » :

Exemple 1 : dans le Pays Basque, l'organisation Lurzaindia s'est développée dans les années 70-80. Initialement c'était un Groupement Foncier Agricoles (GFA) qui a permis d'acheter une quinzaine de fermes avec tous types de productions. Ce GFA connaissait une limite : la pérennité des parts quand des apporteurs de capitaux quittaient le GFA et la faible capacité de collecte au-delà des membres du GFA. En 2013, Lurzaindia a basculé vers un modèle de SCA (même modèle que la Foncière Terre de Liens) pour avoir une plus grande capacité de collecte. Cela a permis d'acquérir plus de fermes, qui sont au nombre de 26 à présent. Lurzaindia a un ancrage territorial fort. Sa gouvernance combine différentes organisations locales : fermiers, consommateurs, structures d'appui à l'Agriculture Paysanne. Dans un contexte de forte augmentation du prix des terres en Pays Basque, cette structure réussit aussi à s'appuyer sur son réseau territorial pour lutter contre la spéculation. Lorsqu'elle constate des ventes de terres à des prix trop élevés, elle fait régulièrement appel à la SAFER pour faire valoir son droit de préemption avec révision de prix.

Exemple 2 : en Espagne sur les zones insulaires d'Ibiza et de Formentera (zone insulaire), dans un contexte de tourisme très important qui crée une pression sur les terres, de la spéculation, des dégradations environnementales, une association de producteurs bio lance une banque foncière pour éviter l'abandon des terres ou remettre en culture des terres abandonnées, faciliter le renouvellement des générations et revitaliser l'activité agricole. Cette banque foncière (Banco de Tierras de Eivissa) joue un rôle de médiation entre des propriétaires ou futurs cédants et des candidats à l'installation, avec un type de contractualisation qu'elle a mis au point. Cela a permis 5 contractualisations sur une cinquantaine d'hectares pour promouvoir l'agriculture biologique. L'organisation fait aussi de l'appui en amont de l'accès au foncier et la promotion de la commercialisation à travers une coopérative.

Ainsi on observe dans les deux initiatives une tentative de couvrir plusieurs blocs du parcours foncier (sécurisation, organisation du marché, appui en aval de l'installation). Selon les cas on voit que la présence ou non d'outils de régulation du foncier détermine leur capacité à agir aussi.

Constats transversaux sur les innovations foncières

- 1) On observe que **le type de foncier concerné** (qui dépend du contexte géographique, du type de propriétaire, type d'agriculture déployée, ou de la distance sociale entre les initiatives et ceux qui maîtrisent les terres) fait que ces initiatives se déploient plus facilement. Globalement, les innovations émergent souvent sur du foncier maîtrisé par des réseaux amis ou déjà cultivées en bio/agroécologie. Pour aller sur d'autres types de terres elles doivent déployer des partenariats qui augmentent en complexité et doivent parfois aller vers une forme d'institutionnalisation.
- ☒ Il y a aussi une surreprésentation des terres publiques dans ces initiatives, notamment en milieu urbain, où les terres publiques sont souvent les seules qu'elles arrivent à mobiliser pour installer des nouveaux entrants.

- 2) On observe aussi que ces initiatives reposent en grande partie sur le capital humain. Elle le mobilise mais en génère aussi (par les formations, la sensibilisation, les coopérations) car il y a un enjeu à former les acteurs ces questions foncières et de coopérations complexes.
+ les innovations foncières ont une portée systémique (agricole, emploi, ressources naturelles, cohésion sociale, territoriale etc.) cela amène un travail de transversalité, notamment pour articuler les briques du parcours foncier, donc il y a en moyenne 11 partenaires actifs par initiatives

Question – réponse avec William Loveluck

- Y'a-t-il des exemples dans le nord de l'Europe ?

On note dans le nord que les alliances entre les acteurs qui ont permis l'émergence de ces initiatives foncières ne sont pas les mêmes que l'on a pu observer dans les pays méditerranéens et en France. Ainsi, dans le nord ce sont souvent acteurs avec des préoccupations environnementales fortes (associations de protection de l'environnement) et qui doivent développer ce partenariat avec les structures agricoles.

On peut prendre en Angleterre un exemple lié aux fermes communales. On a une forte tradition avec sur ces terres publiques d'accueil d'autres fermiers. Un travail est actuellement fait pour réfléchir à comment les fermes communales peuvent être des « fermes exemplaires » pour répondre aux enjeux territoriaux et contribuer à la transformation des rapports des acteurs locaux avec l'agriculture.

Projet NEWBIE et innovations pour le renouvellement des générations - Nils Maurice Animateur Réseau et projet NEWBIE – RENETA

RENETA et le projet NEWBIE. RENETA est un réseau national qui œuvre pour la promotion des espaces test agricoles. Nous sommes un réseau de praticiens (accompagnateurs, formateurs, acteurs associatifs, agents de développement), avec une grande diversité de structures (coopératives, couveuses, collectivités...). Le public qui passe par les espaces-test a ce profil des nouveaux entrants que nous décrivons depuis le début du webinaire, ce qui explique notre implication dans le focus group européen PEI évoqué par Alexia, qui a contribué à caractériser les constats faits par rapport à l'accueil des nouveaux entrants.

Ce focus groupe a été le point de départ du projet Newbie « New Entrant netWork: Business models for Innovation, Entrepreneurship and resilience in European agriculture », qui poursuit les réflexions et vise à:

1. rendre visible les nouveaux entrants
2. rendre visible les innovations qu'ils et elles portent et les nouveaux modèles économiques
3. améliorer le soutien et l'accompagnement de ces projets pour lever les freins que l'on a pu constater précédemment.

NEWBIE regroupe 10 organisations de 9 pays, principalement des instituts de recherche (James Hutton Institute, Université d'Evora, Wageningen aux Pays Bas) mais aussi des acteurs de l'accompagnement (RENETA, TEAGASC en Irlande – équivalent de la Chambre d'Agriculture –, couveuses d'entreprises agricoles en Bulgarie et le réseau des Jeunes Agriculteurs d'Allemagne). L'activité du projet se développe à 2 niveaux :

1. Chaque organisation développe ses axes à son échelle nationale. En France, nous réalisons :
 - état de l'art du parcours à l'installation et des modèles d'entrée en agriculture, ainsi que des études de cas à partir de parcours de personnes ayant créé ou repris une activité agricole (avec des vidéos qui témoignent de leurs parcours) ;
 - des échanges de pratiques et d'expérience (organisation de séminaires sur ces thématiques) ;
 - du repérage d'initiatives à valoriser.
2. Au niveau européen nous compilons ces travaux, pour mettre en perspective les spécificités de chaque pays. Nous organisons aussi des conférences annuelles ouvertes aux acteurs de la recherche, de l'installation et aux nouveaux entrants.

Ce qui est intéressant à travers ce projet, c'est d'observer que les problématiques liées aux nouveaux entrants sont finalement assez communes entre les différents pays. Toutefois, le processus de recherche permet de voir ce qui sous-tend ces enjeux : c'est là que l'on s'aperçoit des spécificités nationales. L'exemple le plus probant est celui question du foncier. En France, le foncier est très régulé, avec une institution comme la SAFER et beaucoup d'outils à notre disposition, toutefois on continue d'avoir des problèmes d'accès au foncier. C'est un constat surprenant. Faire cette mise en perspective révèle des choses qui sont évidentes, en nous obligeant à aller chercher derrière les causes des problèmes. Ce sont les réflexions sur ces problèmes qui permettent d'enrichir nos processus.

Focus sur des innovations étudiées dans NEWBIE

Exemple 1 : une initiative portugaise, la coopérative Minga (Alentejo, sud du Portugal), est née de la difficulté des micro-producteurs qui n'avaient pas de statut pour commercialiser, à accéder à un marché. La coopérative a commencé en 2015 avec la création d'un magasin de producteurs qui offrait un statut légal aux personnes. Au fil du temps, la coopérative a pris une place d'accompagnement à l'installation, en l'absence de structures locales pour le faire. Elle a développé tout un panel d'offres pour répondre aux besoins : accéder au métier, à la terre, gérer une entreprise, développement de filière et conseil. Cela fait écho aux espaces tests et aux coopératives d'activités et d'emplois (CAE) en France qui essaient de réfléchir à de nouvelles formes d'installation et façons d'exercer l'agriculture. Ainsi il faut créer des liens, au-delà de nos contextes juridiques différents, sur ces problématiques.

Exemple 2 : zoom sur les modèles économiques des nouveaux entrants en Europe : quelle diversité ? Nous avons réalisé une centaine d'études de cas à l'échelle du projet. Les points communs révélés sont qu'il s'agit de personnes qui créent leurs activités après un haut niveau d'études, souvent en reconversion professionnelle, avec une volonté de maîtriser toute la chaîne de valeur de leur activité. Ils portent souvent une vision de l'entreprise comme un tout (production, commercialisation et gestion de l'entreprise) et une volonté de se diversifier toujours en lien avec le territoire etc. Toutefois nous avons aussi relevé des différences. Notamment, il existe des différences culturelles dans les façons d'entreprendre, dans les discours, et dans les motivations suivant les pays. Par exemple, en France on voit cet engouement pour l'agriculture dans une perspective de reconversion (métier manuel, avec des valeurs, quête de sens) alors qu'en Bulgarie la motivation vient de la volonté de recréer de la valeur dans son pays et de l'emploi pour ne pas avoir à aller travailler dans un autre pays. Le rapport à la technologie et façon de concevoir l'entreprise est aussi différent. Ainsi aux Pays-Bas, il y a une forte adoption de la technologie de pointe et une vision du chef d'exploitation qui se situe comme un commercial, où l'activité agricole arrive en second.

Question – réponse avec Nils Maurice

- Est-il possible de nommer des bonnes pratiques ou des innovations ?

Difficile de distinguer un parcours individuel parmi tous ceux que nous avons étudiés. Nous vous renvoyons au portail européen de NEWBIE pour aller voir les fiches initiatives : <http://www.newbie-academy.eu/>

Exemple territorial et multi-partenarial pour l'installation agricole en région Centre-Val de Loire - *Sandrine Clément – Directrice Agriculture et forêt au Conseil régional Centre-Val de Loire*

Contexte et action du Conseil régional. Centre-Val de Loire (CDVL) est une région à 6 départements. Il existe une vraie problématique de renouvellement des générations : la situation est similaire au contexte national exposé en introduction. Selon une étude conduite par les Jeunes Agriculteurs pour le Conseil régional, nous avons 544 installations en moyenne par an (2016-2019) dont 405 par des moins de 40 ans (74,5 % des installés ont donc moins de 40 ans). Il y a eu 947 dotations jeunes agriculteurs (DJA) attribuées de 2015 à 2019 soit 189 DJA par an. Cela veut dire que 46,6 % des installés de moins de 40 ans mobilisent la DJA. Il y a néanmoins de grosses différences entre les filières de production agricole.

La région, avec ses compétences en matière 2nd pilier de la PAC et d'économie et aménagement du territoire a souhaité apporter à la fois des réponses systémiques sur la question de l'installation et du renouvellement des générations. Plus particulièrement, dans le cadre du FEADER, nous avons travaillé plusieurs axes pour la création d'une mesure adaptée à partir de :

- l'identification des besoins des bénéficiaires du territoire en matière d'innovation dans la sphère agricole, agroalimentaire et forestière ;
- un travail pour poser une définition de l'innovation qui peut être à la fois technique, organisationnelle et autre ;
- un travail pour prioriser les axes sur lesquels cette innovation devait porter dans notre région.

Une réponse originale financée par le PEI, le stage paysan créatif

Focus aujourd'hui sur un projet relevant du 2^e axe de notre PEI et qui visait à promouvoir de nouvelles formes d'organisation pour permettre de s'adapter à un marché spécifique et/ou répondre aux enjeux d'emploi sur le territoire. Il y avait donc un objectif d'innovation par l'organisation. La région a, à ce titre, financé le projet de « stage paysan créatif » dont le sujet est au cœur du thème débattu dans ce webinaire. Nous le présentons aussi car nous avons à présent des résultats de cette innovation (financée en 2016 : conformément au PEI nous avons eu des résultats concrets en 3 ans).

Ce projet porté par l'Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural (ARDEAR CDVL), avec l'ADEAR Indre et Loire, la Maison familiale rurale (MFR) de l'orléanais et l'association Terre de Liens Centre (178000€ sur 3 ans, l'Europe finançant à 80% et la Région à hauteur de 20%) promeut un travail d'accompagnement pour les nouveaux entrants à plusieurs niveaux : notamment le tutorat avec un agriculteur local et un accompagnement théorique (sur les aspects entrepreneuriaux et financiers). Il s'adresse en particulier à des porteurs de projet atypiques pour mener à bien leur projet d'entreprise agricole sur tous les aspects (accompagnement économique, technique, mais aussi pour l'insertion sur le territoire). Lien vers [une vidéo](#) pour mieux comprendre le stage paysan créatif.

Résultats :

- ce dispositif existait ailleurs en France mais dans la région CVDL il n'y avait pas d'élément, de base historique pour faire émerger et accélérer la diffusion de ce dispositif dans notre région. Ainsi, le financement PEI a ici bien servi dans son rôle de moteur et transfert d'innovation.
- A l'issus des trois ans, 12 stages ont été réalisés en région CDVL, ainsi que des sessions de formations complémentaires pour accueillir des gens qui ne sont pas issus du milieu rural.
- mise en place d'une aide financière pour que les porteurs de projet demandeurs d'emploi puissent avoir le statut de stagiaires de la formation professionnelle pendant le stage paysan.
- une Coopérative d'installation en agriculture paysanne (CIAP) a été créée pour financer des stagiaires qui n'avaient pas de capacité à fournir l'investissement nécessaire au début.

Ainsi, au bout de 3 ans l'essai a été transformé, le stage paysan créatif a trouvé toute sa place dans la région CDVL. Ce stage a pris sa place dans le parcours porté par l'ARDEAR mais il ne s'adresse pas uniquement à ce réseau, c'est l'environnement de l'accompagnement à l'installation qui s'est globalement structuré dans la région en articulation avec d'autres éléments (test d'activité, CIAP, etc.).

Après le PEI, la Région poursuit la dynamique avec d'autres outils pérennes :

- l'aspect émergence est accompagné par les aides à l'installation-transmission (programme AITA conjoint avec DRAAF et le Conseil régional)
- la poursuites des initiatives est soutenue avec AvosID, dispositif aménagement du territoire
- la région a aussi un appel d'offre formation qui peut permettre de financer les stages
- la CIAP est financée par des dispositifs régionaux d'aide à l'économie sociale et solidaire (ESS).
- Le programme annuel de Terre de Liens est financé par la Région
- ☒ Le paysage institutionnel peut donc accompagner cette dynamique dans le long terme

Quelles leçons dans la perspective PAC post2020 ?

☒ Sur le renouvellement des générations : l'installation reste dans les compétences des Régions dans la prochaine PAC, notamment la dotation jeune agriculteur (DJA). En partant de l'expérience nous avons mis en place une politique de l'accompagnement de l'installation et la transmission CDVL en s'appuyant sur le réseau des acteurs évoqué, avec les Jeunes Agriculteurs, la SAFER et d'autres. Cette politique pose le renouvellement dans toutes ses dimensions, la DJA n'est qu'une brique dans cette politique, qui articule et mobilise des mesures à différentes échelles (mesures d'accompagnement nationales, régionales...). Il y aura une déclinaison forte de cet accompagnement sur le territoire (accompagnement des cédants, commission régionale foncier, investissements agricoles et forestiers, mesures agro-environnementales et climatiques, coopération etc.).

☒ Sur l'accompagnement de l'agriculture par le PEI : nous avons expérimenté et allons remobiliser cette démarche ascendante dans la prochaine période de programmation. L'agence régionale de l'innovation sera à nouveau mobilisée et nous actualiserons le recensement des besoins des territoires. L'élément vraiment nouveau c'est une nouvelle dynamique territoriale sur les *projets alimentaires territoriaux*. Le Conseil régional se veut moteur dans les réflexions sur ces dynamiques territoriales et alimentaires qui font le lien entre agriculture et relocalisation de l'alimentation.

Question-Réponse avec Sandrine Clément

- **Y'a-t-il une reconnaissance des compétences acquises par les stages paysans créatifs ?**

Oui c'est un stage d'un an dont les acquis sont reconnus. Toutefois il faut remarquer qu'il s'agit souvent d'un public très diplômé qui manque surtout de pratique et d'ancrage sur le territoire. C'est vraiment l'aspect tutorat et expérience pratique qui est intéressant dans cette démarche

- **Quels sont les retours des stagiaires en termes de viabilité économique et de pérennité de l'installation/exploitation ?**

Pour la première promotion : tous les projets se sont concrétisés par des installations et a priori à ce jour ils sont tous encore installés mais c'était il y a très peu de temps (2016).

- **Nouvelle DJA et déclouisonnement avec des dispositifs d'accompagnement à la pré-installation ?**

À ce stade on est plutôt partis sur une DJA simplifiée par rapport à l'actuelle qui avait une déclinaison régionale avec un bon effet incitatif mais restait compliquée à instruire et à mettre en œuvre. On serait plutôt sur une DJA qu'on laisserait aux moins de 40 ans complétée avec des dispositifs d'accompagnement des cédants et d'accompagnement post-installation. Finalement la modulation régionale consistera à faire un repérage des endroits (projets et filières) où l'on veut une DJA très attractive, dotation facile à instruire, incitative.

Atelier 1 : Transfert, répliquabilité, essaimage des innovations pour le renouvellement des générations : à quelles conditions ?

Témoignages de Laura Megias I Garriga Associació d'Iniciatives Rurals de Catalunya (ARCA) et animatrice Groupe Opérationnel RETA (Red de Espacios Test Agrarios) et Sjoerd Wartena, ancien paysan, co-fondateur de Terre de Liens et initiateur du réseau Access to Land (réseau Européen pour l'accès à la terre)

Présentation des réseaux

***RETA** <https://espaciostestagrarios.org/>. Le projet de Réseau National d'Espaces Tests espagnol commence en 2018 à travers un financement pour l'émergence d'un « Groupe Opérationnel » (GO financé à 80% par des fonds FEADER et 20% par l'État espagnol). Initialement, ce GO permet de créer deux projets pilotes d'espaces test en Catalogne et Extremadura et de favoriser l'émergence d'un réseau national d'espaces tests (RETA). En juillet 2018, la première rencontre en ligne du RETA est organisée, avec les résultats du projet et les premiers objectifs du réseau (150 participants, demandes d'accompagnement par des territoires). Depuis septembre 2020 nous avons également reçu le soutien de la fondation Carasso, jusqu'à 2022 pour mettre en œuvre le RETA. Deux objectifs principaux du réseau :

- 1) faire émerger des espaces test
- 2) faire vivre une coalition nationale sur la question des espaces test (avec des objectifs de plaidoyer, amélioration de l'environnement « institutionnel » pour favoriser l'émergence d'espaces tests).

* **Access to Land** <https://www.accesstoland.eu/> Access to Land est né de la démarche de Terre de Liens (TDL) : en agriculture le niveau européen est clé. Nous avons rapidement engagé des démarches pour essayer de savoir ce qui se faisait ailleurs pour s'inspirer mutuellement. En 2010, nous avons créé la mission Europe au sein de TDL avec de l'aide de la Fondation pour le Progrès de l'Homme, Fondation de France et du Fond Germes de la NEF. Puis nous avons eu des financements européens qui ont permis la création du réseau Access to Land (A2L) en 2012. Aujourd'hui A2L est un réseau informel qui réunit une quinzaine d'organisations dans 12 pays de l'UE (et le Royaume Uni). Le réseau porte des actions autour de deux axes majeurs :

- 1) Renforcer les acteurs travaillant sur le foncier dans des territoires nationaux/régionaux, notamment par la mise en réseau (échanges d'expériences, production de ressources communes)
- 2) Faire exister la question foncière comme une question politique européenne, notamment en développant des analyses pour nourrir le débat.

Leçons apprises dans ces réseaux concernant l'essaimage et le transfert d'innovations

***RETA**. Parmi les leçons principales de notre travail d'essaimage :

a) **importance de connaître le contexte local, notamment agricole, et s'appuyer les acteurs locaux.** On le voit avec l'exemple de l'ETA Cooprado en Extremadura, qui s'appuie sur la coopérative locale d'agriculteurs, avec la création d'un espace test adapté à leurs besoins (besoin de renouveler les membres et de maintenir le niveau de production de la coopérative d'élevage, création d'une bergerie test avec un modèle non-extensif).

b) **importance de sécuriser le soutien / communiquer avec l'administration publique** : échanges productifs avec le gouvernement Fédéral et Catalan, pour la prochaine période de la PAC nous souhaitons proposer des solutions favorisant l'émergence des ETA.

c) **importance de mutualiser entre les territoires volontaires pour l'innovation** : une rencontre en janvier avec plusieurs territoires a montré la plus-value à travailler ensemble (ils se connaissent un peu, apprennent à connaître leurs contextes respectifs et la manière avec laquelle dont les uns et les autres abordent la problématique et réfléchissent ensemble).

* **Access to Land**. Partage les leçons du RETA, pour compléter :

a) le soutien apporté par le réseau A2L vise à **la consolidation des structures existantes et à l'émergence de nouvelles organisations** (stratégie, financements, légitimité, nouveaux domaines d'intervention...). Il ne s'agit pas **de répliquer l'expérience Terre de Liens ailleurs en Europe, mais de s'appuyer sur les forces en présence et la prise en compte des contextes nationaux**.

b) nous avons constaté **l'importance de la capitalisation et production de ressources** pour rendre pédagogiques les enjeux autour de l'accès au foncier, partager des expertises, savoir-faire, mais aussi systématiser l'accompagnement (voir les guides pratiques thématiques du réseau et comment il constitue un hub de ressources sur le foncier en Europe).

c) en ce qui concerne le travail de représentation et de mise à l'agenda des questions foncières en Europe, **le travail d'alliances avec d'autres plateformes est essentiel** (pour bâtir une coalition de poids au niveau européen). Toutefois il est **crucial pour nous que ce travail de plaidoyer reste nourri de l'expérience « praticienne » du réseau**.

Conclusion sur les fonctions des réseaux :

1. **réseaux de soutien à l'émergence de pratiques innovantes** : exemple des nouvelles organisations d'accès à la terre soutenues par A2L en Ecosse (Scottish Farmland Trust) et en République Tchèque (Nadace Pro Pudu).

2. **réseaux de représentation** : mettre en lumière innovations sociales, les faire reconnaître comme une source d'inspiration.

3. **réseaux de plaidoyer, travaillant à faire évoluer l'environnement global pour favoriser le transfert et la montée en échelle des innovations** : exemple du travail entamé par le RETA, avec la Fondation Carasso et l'appui de juristes, pour réfléchir aux changements réglementaires nécessaires pour favoriser l'émergence d'espaces test en Espagne ou exemple de la participation du réseaux A2L à un travail de [pétition](#) auprès du parlement européen et à un [rapport parlementaire](#) sur le foncier.

Atelier 2 : Démarches multi-acteurs territoriales : comment et pourquoi travailler à plusieurs pour le renouvellement des générations ?

Témoignages de Elodie Patrice et Alix Bell de Semeurs des Possibles-Groupe Opérationnel RARES Bourgogne-Franche-Comté et Nils Maurice de RENETA (à partir de l'expérience du GO Nid'Agri)

Projet RARES : il s'agit d'une démarche participative pour accompagner la création d'activités agricoles innovantes en Bourgogne-Franche-Comté. Voir la [vidéo du projet](#). Cette démarche est née avec un financement du PEI pour former un « groupe opérationnel ». La phase d'émergence, portée par Accueil Paysan, a d'abord consisté à regrouper les acteurs de l'accompagnement et des porteurs de projets agri-ruraux. Ensemble, nous avons retracé le parcours de ces porteurs de projets afin d'identifier les principaux freins et leviers à leur installation. Puis, nous avons sélectionné de manière participative les pistes d'action concrètes et établi des programmes de travail. Depuis, la démarche RARES s'est étoffée. La phase de consolidation en cours regroupe 23 structures (structures de l'économie sociale et solidaire, Chambres d'agriculture, Jeunes Agriculteurs, Terre de Liens, Semeurs du Possible, Bio Bourgogne, CIVAM et autres) qui travaillent désormais ensemble pour favoriser l'accueil de porteurs de projet en développant une méthodologie de coopération et en ajustant leurs pratiques pour mieux accompagner les porteurs de projets qui ne « rentrent pas dans les cases » et ont besoin de soutien sur des aspects et secteur très divers secteurs (tourisme, insertion sociale, agriculture) pour mener à bien leurs projets.

En quoi se concentrer sur l'utilisateur permet de renverser la logique d'accompagnement ?

La place de l'utilisateur est centrale pour promouvoir le décloisonnement entre des acteurs de l'accompagnement qui peuvent apparaître ou se percevoir comme concurrents. Nous invitons les utilisateurs dans les réunions, cela nous invite à comprendre leurs problématiques et à partir de celle-ci pour travailler ensemble. Il s'agit de mieux connaître les utilisateurs et leurs besoins mais aussi de mieux se connaître entre nous (savoir ce que font les collègues) pour **mieux réaliser les accompagnements mutualisés**.

Comment le fait de faire appel à d'autres compétences a permis de répondre à cet enjeu de coopération entre les acteurs sur le territoire ?

- **On a fait appel à l'Institut des territoires et de la coopération (Instercoop) pour une formation.** tous les partenaires accompagnateurs agricoles, de la recherche et de l'ESS mais aussi utilisateurs ont pu être formés à la coopération : en connaître les fondements, le processus, ce que cela veut dire (et ça ne signifie pas nécessairement être d'accord ou adopter les mêmes pratiques).
- **Nous avons aussi eu des journées d'interconnaissance accompagnées par le cabinet « Autrement Dit »,** où l'on a pu poser les visions de chacun (sans se dire qu'on est forcément d'accord) et créer un collectif fort entre les salariés travaillant sur le projet. Nous avons à cœur que ce collectif ne demeure pas au niveau des salariés mais s'installe aussi entre nos administrateurs / dirigeants.

Concernant les organismes professionnels agricoles comme la Chambre et la MSA : quelles sont les relations avec ces acteurs « plus classiques » de l'accompagnement agricole ? Est-ce que des porteurs de projets qui rencontrent ces acteurs sont renvoyés à des acteurs spécifiques pour répondre à leurs besoins ?

C'est tout l'enjeu du projet. Notamment les journées d'interconnaissance nous permettent de voir qu'on ne sait pas tout ce que font les uns et les autres (même quand on croit savoir). Certaines conventions existent déjà entre les Point Accueil Installation de la Chambre et certaines structures de l'accompagnement mais pas toutes (notamment peu de liens avec l'ESS ou les métiers d'artisanat et du commerce).

NB : les chambres de l'artisanat et du commerce ne font pas partie du projet actuellement mais objectif de les intégrer à la démarche (toutefois nécessité de réfléchir à cette intégration car besoin de renforcement du noyau dur des structures pour ne pas retarder l'action mise en route).

Projet Nid'Agri : il s'agit d'un espace test agricole multi-acteurs basé en Normandie. A la différence de RARES où les structures apprennent à se connaître mais gardent leurs spécificités, dans un espace test nous travaillons autour de la création d'un outil commun qui doit être géré et perdurer dans le temps. Nid'Agri est né d'un projet de coopération FEADER 2018-2020. La réflexion a été amorcée en Haute-Normandie (avant la fusion des régions) sur un territoire où il existe un lieu test permanent porté par la Métropole du Havre (un des premiers ETA porté par une collectivité). Au départ, il fonctionnait avec le portage de la métropole, qui demandait la prestation d'une couveuse d'entreprise pour assurer l'hébergement juridique des personnes en test et commandait des prestations d'accompagnement à des organismes techniques (pour l'appui et le suivi des projets agricoles). En parallèle, la fédération des CIVAM normands se posait la question de proposer le test sur le territoire au-delà du lieu du Havre. Le GO est né du rapprochement des CIVAM normands, Bio normandie, TDL, puis a intégré la coopérative d'activité et d'emploi Rhizome. L'objet de ce dossier de coopération a été de monter un partenariat pour le test d'activité. Ainsi, il a été rejoint par la Métropole du Havre qui a confié la gestion du lieu de test à ce collectif. Il s'agit d'un projet multi-acteur avec mise en commun les moyens de production, accompagnement et hébergement juridique, et une coordination globale par le CIVAM.

Après 3 ans, quel bilan ?

Les ETA sont un objet sur lesquels les acteurs *a priori* se positionnent assez facilement puisque chacun peut avoir un rôle défini (l'un porte le foncier, l'autre l'activité couveuse, l'autre l'accompagnement, etc.). Sauf qu'il ne s'agit pas que d'avoir un outil : c'est l'usage que l'on veut en faire qui est important.

C'est dans ce questionnement qu'apparaissent des divergences sur les objectifs de chacun. Dans ces dynamiques de coopération, les finalités de l'utilisation du test ne sont pas les mêmes (dans le réseau CIVAM : c'est un des outils de l'installation, alors que Rhizome l'utilise pour favoriser des reconversions professionnelles). Chez l'un l'installation doit aboutir, chez l'autre il s'agit d'une étape du parcours professionnel (et il y a moins d'enjeu à la réussite).

Cela joue aussi sur les relations entre partenaires, notamment les relations financières : s'il s'agit de les prestations ou de relations plus horizontales cela change. La relation juridique entre nos structures a parfois tendance à prendre le dessus. Par exemple, la métropole du Le Havre aimerait prendre des décisions sur la vie de l'ETA, alors qu'à ce jour ils interviennent uniquement en tant qu'invités sur le comité de pilotage et cela ne les satisfait pas pleinement.

Est-ce qu'il y a des meneurs, des chefs de files dans la coopération ?

Sur le papier il y a une chargée de mission salariée du CIVAM qui remplit la mission de coordination et l'animation du tour de table. Mais ça révèle la difficulté de travailler dans des ETA informels, car alors se pose la question de la hiérarchie : relations fonctionnelles qu'elle entretient à ses employeurs (des agriculteurs) et à qui elle doit rendre compte, lorsque les autres acteurs sont complètement différents (collectivité, ESS...). On travaille beaucoup à démêler les questions de « casquettes » et les rapports de pouvoir.